

Politisation et émancipation après la révolution : Le cas de deux associations féministes de Tozeur

Pierre TAINURIER



Doctorant au LISE - CNAM (Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique, conservatoire national des arts et métiers), doctorant associé à l'IRMC.

pierretainturier@yahoo.fr

Lorsque l'on interroge en Tunisie des personnes sur les liens entre associations et partis politiques, il est assez aisé de savoir à quel camp politique ces personnes appartiennent. On comprendra en effet que si la réponse consiste à expliquer qu'*Ennahda* a créé de nombreuses associations à des fins clientélistes et de propagande, la personne sera plutôt anti-*Nahda*. De l'autre côté, si la réponse consiste à dire que de nombreuses organisations de la société civile, associations et syndicats, ont contribué pendant la période de transition à détériorer la situation du pays en continuant la protestation contre le gouvernement de la troïka, faisant en réalité de la politique de manière déguisée, on comprendra que notre interlocuteur est plus proche du camp d'*Ennahda*.

Qu'elles soient au service du pouvoir ou des partis d'opposition, il y a une suspicion à l'égard des associations qui seraient instrumentalisées à des fins politiques ou d'opportunisme individuel pour « se placer ». Ce sentiment lié au risque de récupération politique date de la période de Ben Ali et se poursuit après la révolution dans un contexte de forte politisation. Il est en partie dû à une

conception organique de la société civile issue de la philosophie classique qui tend à confondre la société civile à la communauté politique dans son ensemble et qui s'est imposée en Tunisie à la fin des années 1980 et au début des années 1990 (Zghal, 1989, 1993). La société civile incluait à la fois les partis politiques et les associations, attachés à une république civile à la fois non militaire et non religieuse ; favorisant ainsi son usage politique.

Contrairement à d'autres pays du monde comme l'Égypte, la Jordanie ou le Yémen (Clark, 2004), la Tunisie n'avait pas connu, avant la révolution, un développement important des « institutions sociales islamiques ». Toute tentative avait été bloquée par la grande répression des années 1990 contre les membres et militants du parti *Ennahda* et toute personne suspectée d'entretenir une pratique excessive de la religion en dehors du domicile et des lieux de culte était étroitement surveillée voire réprimée.

L'apparition, après la révolution, d'associations sociales dans lesquelles évoluent des militants *nahdaouis* pose la question de savoir s'il s'agit d'« associations islamistes » (Roussillon, 1991) ou « d'associations totales » pour reprendre l'expression de Michel Camau (2002) qui se référait aux associations développant à la fois des activités de service auprès de populations mais aussi de plaidoyer à l'encontre de l'État autoritaire en raison de leur arrimage à l'islam politique.

Ce qui est en jeu ici est bien la question de l'instrumentalisation qui ferait de l'association une organisation à investir pour maximiser des intérêts partisans. Il nous semble que cette perspective est une piste de réflexion possible mais qui se

limite à une approche trop centrée sur les partis comme seuls acteurs légitimes de la politique. Nous choisissons pour notre part de nous situer davantage au niveau des individus qui vivent ces engagements. Il s'agit pour nous d'interroger l'articulation entre le parcours de socialisation à l'action collective, les ressorts de l'engagement associatif et les répertoires d'action développés au sein des associations pour voir les relations dynamiques entre les champs associatifs et partisans.



© micesfinder.com

Nous choisissons¹ ici de mettre en exergue deux associations féminines créées à Tozeur après la révolution par des militantes ou des sympathisantes du parti *Ennahda*. Il s'agit des associations FEM

et NISAE², entièrement féminines et créées après les élections pour l'assemblée constituante. Nous étudierons tout d'abord la cohérence entre un discours émancipateur de lutte contre la domination masculine au fondement de la création des associations et les activités types qui sont mises en œuvre. Nous verrons ensuite si ce discours d'émancipation n'est qu'un discours de légitimation servant des objectifs personnels ou partisans.

Les conceptions partagées de l'action collective autour du féminisme islamique

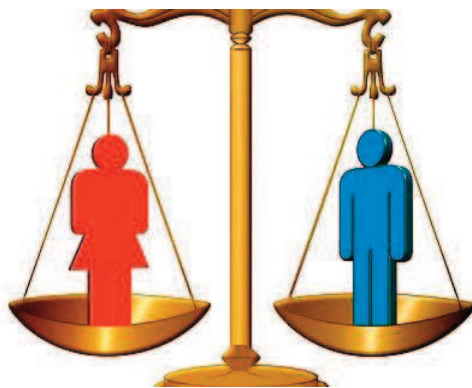
Le discours de légitimation de l'action associative produit par les membres fondateurs des associations étudiées se situe sur le registre du changement social. La création associative a ici une puissance instituante (Laville, Sainsaulieu, 2013) dans la mesure où elle intervient comme une remise en cause de l'ordre établi. L'association NISAE est le fruit d'une véritable dynamique en raison d'une adhésion collective à une analyse commune de la situation problématique des femmes dans la société tunisienne :

« L'objectif de notre association est de lutter contre l'oppression des femmes et la tyrannie des hommes. Nous luttons contre la passivité des femmes dont la cause est souvent les époux qui les empêchent de prendre des initiatives, mais aussi la situation sociale souvent précaire et les désirs de consommation qui les détournent de la culture. » Entretien avec la présidente de NISAE. Tozeur, mai 2012.

Une autre membre de l'association de renchérir :

« Notre objectif c'est de faire en sorte que les femmes participent pleinement à la construction de leur pays après la révolution ».

L'association FEM est davantage une initiative de sa présidente qui n'assume pas autant cette analyse féministe même si elle reconnaît que « le problème vient également des mentalités des hommes qui préfère une femme bête et docile³ ». Elle trouve néanmoins que « le frein le plus important pour le développement de la femme du Djérid c'est le manque d'éducation et de formation ».



Les membres de ces deux associations portent un positionnement féministe d'égalité des droits entre les hommes et les femmes mais dans le cadre de la religion. Pour la vice-présidente de l'association FEM :

« Les gens confondent souvent religion et coutumes. Il faut réussir à lutter contre tout ce qui empêche la participation de la femme dans la société à égalité de l'homme mais dans les valeurs de l'islam et le respect de la famille ».

La présidente de l'association NISAE se réfère davantage à l'ouvrage de Rached Ghannouchi *la femme dans le coran et le vécu des musulmans* (2012) :

« Cheikh Ghannouchi disait déjà à l'époque dans son livre que les femmes vivent une situation d'oppression partout dans le monde arabe et que c'est ce qui les pousse à porter sur elle-même un regard d'infériorité et à accepter l'humiliation et l'injustice. Rien dans l'islam ne justifie l'exclusion de l'autre moitié de la société. Cette exclusion est une injustice et une honte à la religion⁴. »

Ces femmes fondatrices des associations FEM et NISAE s'inscrivent dans le courant que certains appellent « le féminisme islamique » (Latte Abdallah, 2010). Le développement dans le monde arabe et musulman des groupes et mouvements issus de l'islam politique à partir des années 1970 et 1980 a largement contribué à l'individualisation du rapport au religieux et au savoir religieux en disqualifiant d'abord l'establishment des oulémas pour faire valoir des lectures concurrentes. Ce type de féminisme s'est développé dans

l'ensemble du monde arabe et musulman en démocratisant les formes d'interprétation de l'islam et en diversifiant les registres des mouvements sociaux féminins revendiquant plus d'égalité (Bernard-Maugiron, 2011). Si le féminisme islamique en Tunisie s'est largement développé au sein des groupes femmes d'*Ennahda* dès les années 1980, il s'est initialement constitué en opposition au mouvement féministe séculier, dénonçant le caractère importé de leur référentiel et revendiquant une authenticité plus à même de faire aboutir des réformes politiques. Ce militantisme féminin venant du courant islamiste essaie de trouver un équilibre entre liberté individuelle et obligation sociale :

« Notre combat pour l'égalité entre les hommes et les femmes se fait dans le respect de l'islam. Nous ne sommes pas comme les autres féministes de l'Occident qui agissent contre les hommes. Il faut préserver la famille mais aussi donner la possibilité à la femme de jouer d'autres rôles que les tâches domestiques ». Entretien avec un membre fondateur de NISAE. Tozeur, mai 2012.

Cela s'est par exemple concrétisé lors des tentatives de formulation de l'article 28 de l'avant-projet de la Constitution sur la question des libertés individuelles et des droits de la femme, cherchant à garantir les droits de la femme d'un côté tout en affirmant sa complémentarité avec l'homme au sein de la famille.

Cette opposition entre deux féminismes que l'on retrouve dans la polarisation de la vie politique après les élections de l'assemblée constituante entre séculiers et islamistes s'inscrit dans des trajectoires et des héritages historiques distincts lié à des espaces de socialisation politique spécifique au sein même du « mouvement de libération nationale », entre l'association Khaldounia d'un côté et l'association des anciens du lycée Sadiki de l'autre, entre l'université Zitouna d'un côté et celle de Tunis au lendemain de l'indépendance de l'autre⁵. Malgré cette rivalité apparente, les deux mouvements féministes s'approprient aujourd'hui l'héritage du courant réformateur islamique tunisien à travers les figures tels que Tahar Haddad et de Abdelaziz Thaalbi.

Comme le souligne Stéphanie Latte Abdallah, « le lien entre la construction de nations modernes et l'émergence de la question féminine (en Tunisie à l'instar de la Turquie et de l'Iran) est établi, que ce

Bourguiba en ce qui concerne les femmes. Tout ça, c'est dans la continuité des grands penseurs de l'islam en Tunisie ». Entretien avec un membre fondateur de NISAE. Tozeur, mai 2012.

« la porosité des frontières entre sphères publiques et sphères privées dans les sociétés arabes implique de les penser dans la continuité » (2006).



© businessnews.com

discours ait été porté par des États, par des courants de pensée ou par les premières revendications féministes, qui prirent place en Egypte à la fin du XIX^e siècle et au tournant du XX^e siècle, et furent parfois relayés par des hommes (l'Egyptien Qasim Amin étant une figure notable de ce courant)⁶. Ces hommes et ces femmes avaient pour premier souci la métamorphose de femmes traditionnelles qui retarderaient la société tout entière et qui devaient pouvoir, à travers leur rôle de mère, élever de façon moderne et éclairée les nouveaux citoyens de la nation » (2006).

Les membres des associations FEM et NISAE de Tozeur s'inscrivent parfaitement dans la continuité de ce courant ancien « moderniste-nationaliste » (Mervat, 1993) qui a à la fois « offert une défense nationaliste de la religion musulmane et adopté les conceptions "occidentales" de droits nouveaux pour les femmes dans les sociétés modernes » (Latte Abdallah, 2006). « Nous, nous ne rejetons pas tout ce qui a été fait avant nous. Nous pensons qu'il y a eu des choses très positives de la part de

En reconnaissant l'héritage émancipateur du président Bourguiba sur la question des femmes, les membres de l'association NISAE se placent ainsi quelque peu en porte à faux vis-à-vis du discours des dirigeants d'Ennahda qui ont « une image fixe de Bourguiba, celle d'un dirigeant tellement fasciné par la modernité occidentale qu'il mit à bas certaines structures sociales et collectives à caractère religieux qui auraient dû être à la base de l'identité fondatrice du pays » (Dot-Pouillard, 2013).

Les membres des associations féminines, FEM et NISAE, se représentent l'action associative comme un acte citoyen, expression d'une liberté, rendue possible après la révolution. Celle-ci étant perçue comme une étape supplémentaire dans le mouvement de libération nationale, l'association essaie de relier la question de l'émancipation individuelle à celle de l'émancipation collective, cherchant un équilibre entre les devoirs en tant que femme au sein de la famille et en tant que citoyenne au sein de la nation. Pour Stéphanie Latte Abdallah,

Cohérence entre discours et pratique

Si les associations NISAE et FEM placent toutes les deux la remise en question du patriarcat comme socle fondateur de leur organisation, les activités types restent souvent cantonnées à un niveau individuel sans aborder les rapports de genre issus de ce système social dominant.

L'association NISAE oriente tout d'abord une partie de ses activités vers l'aide matérielle directe. Elle procède aussi à la distribution de dons aux plus pauvres car ses membres considèrent qu'un des premiers facteurs qui favorisent la domination des femmes est le manque de ressource économique. L'association FEM veut, elle, limiter les aides matérielles individualisées même si « il m'arrive parfois de payer les médicaments⁷ ». Pour elle, il y a un risque important en procédant à des aides matérielles individualisées de créer un appel d'air et de devoir gérer un nombre toujours plus élevé de demande qu'elle ne pourra pas honorer en raison d'un manque de moyen. Elle considère également que les aides matérielles ponctuelles ne résolvent pas le problème et peuvent créer une relation de dépendance dans laquelle elle a peur d'être absorbée. Ces craintes sont également partagées par l'association NISAE mais les deux associations considèrent encore que ces aides sont nécessaires par rapport au public qu'elles ciblent. Ignorer les demandes sociales les placerait selon elles dans une situation délicate, potentiellement de discrédit, au moment où « de nombreuses associations apparaissent mais ne font rien sur le terrain ».

Dès lors, les deux associations conçoivent avant tout leur action à travers l'accompagnement et le renforcement de capacités individuelles. La dimension collective du pouvoir qui envisage les rapports de domination d'un groupe sur



© micefinder.com

un autre est alors largement occultée, plaçant ainsi les activités définies en discordance avec le discours fondateur des associations. Il s'agit en effet d'activités qui permettent de valoriser les femmes, de leur apporter des connaissances et des compétences nouvelles. Cela entre en résonance avec une conception néolibérale de l'« empowerment » dans laquelle le développement de capacités des individus vise une meilleure inclusion dans un système donné sans opérer de lecture critique des structures de pouvoir de l'ordre existant (Destremau, 2012 et 2013).

Au niveau économique, il s'agit pour l'association NISAE de valoriser le travail des femmes, généralement artisanal et effectué à domicile, en organisant des expositions et des points de vente. De son côté, l'association FEM essaie de se concentrer sur des activités d'éducation, de sensibilisation et de formation pour

« qu'elles acquièrent plus d'autonomie ». Dans ce sens, elle organise des cours d'alphabétisation pour adulte et essaye d'organiser des activités de soutien à l'activité économique des femmes :

« On fait de la sensibilisation à la santé, notamment sur les questions de planning familial et de contraception. On organise aussi des séminaires pour parler des problèmes des femmes ici. On n'a pas d'argent mais on se dit que plus on fait des activités comme celles-là, plus l'argent va venir. On aimerait mettre en place un système de bourses pour les études supérieures. On essaie de faire de la formation mais surtout d'aider au montage de projet professionnel individuel. Par exemple, j'aide une femme en ce moment qui veut être boulangère. Alors je lui achète la matière première pour qu'elle puisse développer ensuite son activité ». Entretien avec la présidente de FEM. Tozeur, mai 2012.

L'association NISAE mène des activités « d'éveil » culturel autour du théâtre et de la poésie où des cours sont proposés, des spectacles organisés pour valoriser des femmes artistes, en lien avec le centre culturel Abou Kacem Echebbi :

« Il faut que les femmes prennent conscience de la richesse de notre culture et se l'approprient. En plus, ici, les poètes masculins de notre région sont très connus mais les gens ignorent ce que font les femmes dans ce domaine. Une membre de notre association est poète et écrit des choses formidables ». Entretien avec un membre fondateur de NISAE. Tozeur, mai 2012.

Les deux associations sont prises dans une contradiction importante venant d'une inadéquation entre les conceptions partagées et le discours de légitimation qui fondent l'association d'un côté et les dispositifs d'action mis en œuvre de l'autre. En effet, elles sont porteuses d'un

objectif de changement social à travers un discours de lutte contre le patriarcat qui puise dans l'héritage du féminisme tunisien, nationaliste et musulman. Mais elles refusent de travailler aux causes profondes du problème identifié et d'aborder les rapports collectifs de pouvoir et de domination basés sur le genre. Les activités mises en place par ces deux associations, à travers une aide matérielle et des activités d'« empowerment », se situent à un niveau individuel et se conforment davantage à une approche conservatrice de la promotion féminine qu'à une réelle approche émancipatrice qui remettrait en question la hiérarchie des rôles et des statuts basés sur le genre.

Clientélisme et émancipation

Les conceptions de l'action associative autour de la lutte contre le patriarcat partagées par les membres de NISAE sont associées à un parcours individuel et à une socialisation à l'action collective où prime l'engagement partisan. La présidente de l'association est devenue enseignante après avoir étudié les lettres à l'université de Sfax à la fin des années 1970. Elle a commencé à militer dès les années étudiantes dans le MTI. Elle est aujourd'hui encore militante au parti *Ennahda* en étant responsable à Tozeur de la section femme, chargée d'animer des cercles de réflexions auprès des femmes militantes du parti. L'organisation interne du parti s'appuie encore aujourd'hui sur

l'héritage « *tablighi*⁸ » de la *jamâ'at islamiyya*⁹ des années 1970. La structuration interne établit un ensemble de cellules ou groupes, rassemblés par affinités sociales ou thématiques, n'étant pas figés et pouvant évoluer en fonction des activités. Les éléments de cet héritage reposent sur des mécanismes collectifs et confidentiels d'étude, de réflexion et de diffusion de messages religieux et politiques. La section locale de Tozeur est composée de groupes appelés « familles » qui organisent des sessions de réflexion autour des questions d'actualité en lien avec le corpus théologique constitué du Coran et des « *hadiths* » et selon une méthode rationaliste d'interprétation consistant à s'inspirer d'exemples de la vie du prophète pour comprendre et résoudre des problèmes contemporains. La présidente de l'association NISAE animait des « familles » sur les questions de la femme avant son engagement associatif.

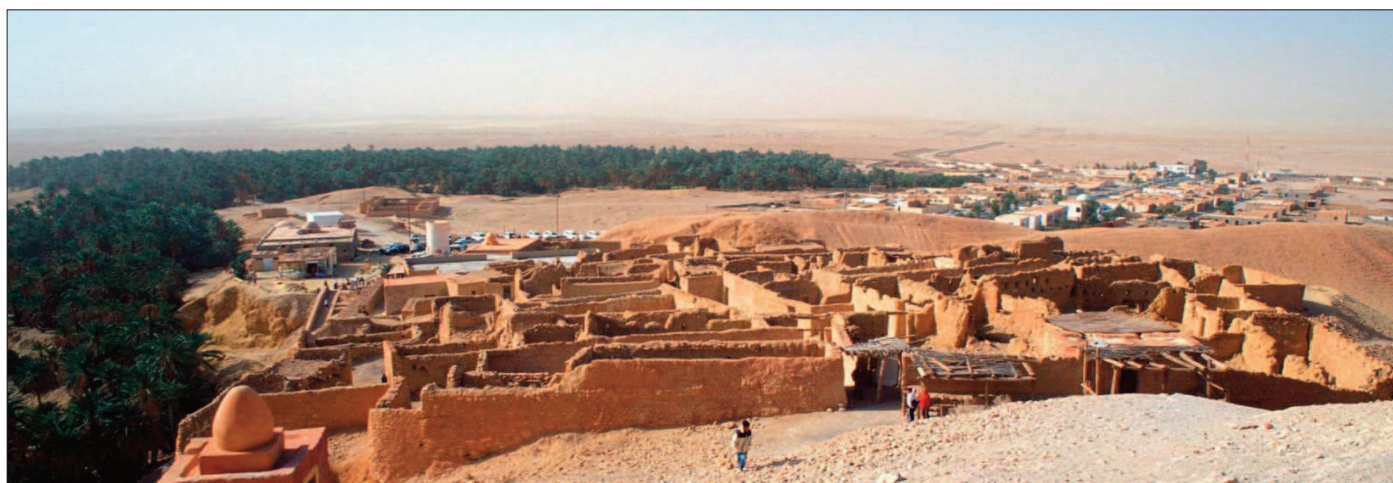
La socialisation à l'action collective de la présidente de l'association NISAE s'est d'abord confondue avec le processus de socialisation à l'action politique au sein du parti *Ennahda*, constitutif d'une « carrière militante » (Fillieule, 2001). Les autres membres de l'association sont soit des militantes soit des femmes de militants.

Les engagements partisans et associatifs des membres de NISAE tendent à se confondre. Le fondement de l'engagement porte dans les deux cas sur une ambition de changement social et politique à travers un référentiel commun et des outils conceptuels élaborés dans les

mêmes espaces de socialisation. Les objectifs féministes de lutte contre le patriarcat puisent dans le corpus théologique de l'islam. Le patriarcat est davantage considéré comme le produit d'une construction sociale et historique que comme une prescription religieuse. Les valeurs de la religion sont considérées dans les deux cas comme étant au centre de toute initiative (Clark, 2004). Cette confusion pose la question de l'utilisation de la structure associative comme construction d'une clientèle partisane.

Nous avons vu précédemment que l'association NISAE adoptait finalement dans son action une approche dépolitisée des rapports de genre. La question politique du rapport collectif au pouvoir par la remise en cause du patriarcat s'opère davantage au sein du parti qu'à celui de l'association. Il y a ici une sorte de division du travail : l'association apparaît dans ce contexte comme un premier espace de sensibilisation des femmes à la question de leur émancipation tandis que le parti politique peut servir d'espace réel de lutte. Cette division n'implique pour autant pas une étanchéité de structure et apparaît au contraire comme un système de vase communicant. L'action de sensibilisation sur le genre pouvant s'inscrire dans un objectif de recrutement.

Mais l'enjeu de recrutement des femmes au sein du parti semble avant tout être un enjeu interne à celui-ci. Il s'agit de renforcer le poids du groupe des femmes au sein du parti pour y porter la question de la lutte contre le patriarcat face à



Axes de recherches

d'autres groupes ou courants dominants dans un contexte où l'électorat traditionnel et la majorité de ces membres sont attachés à cette forme d'organisation sociale qu'ils considèrent comme islamique.

L'action associative peut certes servir de base de recrutement pour le parti mais surtout d'aiguillon pour influencer les orientations idéologiques de ce dernier à travers une sorte de va et vient entre les différentes organisations. L'objet social de l'association s'inspire d'une compréhension du monde façonnée au sein d'une sorte d'avant-garde partisane. Mais en touchant un nombre plus important de personnes à travers l'action associative, cette élite cherche à rendre cette compréhension du monde moins marginale au sein du parti.

L'association FEM se distingue de l'association NISAE par le fait qu'aucun membre fondateur n'est militant du parti *Ennahda*. Il s'agit davantage d'épouses de militants. Surtout elles revendiquent un discours ouvertement anti-parti politique qui présente l'engagement associatif comme nécessairement désintéressé par opposition à l'engagement politique de type partisan. Pour la présidente de l'association FEM¹⁰:

représentées. J'ai pu participer à la caravane de la solidarité pour les réfugiés libyens. Mais, ensuite, je n'ai pas aimé car c'était très politique. Moi, je préfère le travail social. Ceux qui font de la politique sont des opportunistes qui ne cherchent que des chaises. Ils aiment le prestige : la position de président avec le tampon, c'est tout ! »

L'engagement associatif s'explique dès lors par un rejet de l'action politique totalement discréditée pendant la période de Ben Ali mais aussi après la révolution : les partis politiques n'ont pas été responsables de la révolution tunisienne mais se battaient pour en récupérer les profits. L'association est vécue comme une alternative citoyenne dans laquelle les gens peuvent s'engager pour « contribuer à régler les problèmes de la société et apporter des solutions aux gens » ; « les politiques n'ont pas cette préoccupation ¹¹ ». C'est donc cette vision antipolitique de l'action collective qui sous-tend la démarche de création associative puisque les partis sont jugés comme moralement corrompus, étant trop préoccupés par le pouvoir.

Cette dépolitisation apparente est ici constitutive d'une recherche d'affirmation de soi qui passe par l'acte

contradictoire, de la revendication d'une indépendance à l'égard de son mari. Ce dernier est un des responsables locaux du parti *Ennahda*. Il a vécu la répression pendant les années 1990 en faisant 10 ans de prison en raison de son appartenance au parti. Il a été réhabilité dans l'éducation nationale seulement un an après la révolution. Pendant toute cette période, la présidente de l'association a contribué seule à pourvoir aux besoins de la famille grâce à son activité professionnelle de chef d'entreprise. Pour elle, si les contraintes institutionnelles qui pesaient sur l'engagement associatif ont été levées avec la révolution, les contraintes d'ordre sociétal persistent. L'accès à l'exercice des libertés publiques pour les femmes est rendu plus difficile quand les valeurs du patriarcat restent fortement structurantes. Tout d'abord, la participation des femmes dans l'espace public se limite aux thématiques sur lesquelles elles sont reconnues et valorisées par la société, à savoir les femmes et les enfants. Ensuite, la quête d'autonomie pour la présidente de l'association FEM passe moins par l'amélioration des conditions matérielles et financières que par une lutte pour une « parité de participation » (Fraser, 2010).

Cependant, la position de l'association est ambiguë car la présidente est sans cesse accusée ou suspectée d'agir sous les ordres du parti ou du moins dans l'intérêt de ce dernier. Contrairement à l'association NISAE dont les membres fondateurs sont officiellement militants, la présidente se défend d'être comme elles et revendique à la fois sa neutralité politique et son autonomie à l'égard de son mari :

« Je faisais le travail social avant de connaître mon mari. Mais je suis sûr que si vous demandez à des gens à propos de mon association, ils vont vous dire : ça, c'est *Ennahda* !. Mais moi, je ne fais pas de politique. Je ne suis pas mon mari. D'ailleurs je le surveille. Je lui dis : moi, je suis le peuple, attention, on te regarde. Parfois il est gentil, il essaye de m'aider pour l'association mais je lui dis : merci mais ce n'est pas la peine car ton aide me fait finalement plus de mal. Ça l'embête mais il comprend. Il me laisse faire alors. ¹² »



© lemonde.fr

« Moi, je n'aime pas la politique. J'ai été membre au début du comité de protection de la révolution car je trouvais que les femmes devaient être

de création collective de structures nouvelles. Pour la présidente de l'association FEM, la rupture avec la politique est le chemin obligé, presque



© mag14.com

De plus, elle rencontre d'autres difficultés venant des usagers eux-mêmes dans la mesure où les femmes qui viennent à son bureau le font essentiellement pour obtenir un soutien matériel, et ce d'autant plus que la présidente est connue pour être la femme du responsable local du parti. Les personnes qui viennent tiennent un discours d'allégeance, « comme si j'étais une responsable du parti et qu'on était à l'époque de Ben Ali. Rien n'a changé avec la révolution. Les gens se comportent de la même façon. Ils font avec moi ce qu'ils faisaient avec le RCD. Et comme c'est *Ennahda* qui a gagné les élections, ils me parlent des prochaines élections avant de me demander une aide ».

Il n'en demeure pas moins que cette proximité relationnelle avec les cadres du parti apporte des avantages certains dans la relation avec les autorités : l'association FEM bénéficie d'un financement du Gouvernorat mais également du ministère des Affaires de la Femme. Elle dispose en conséquence d'un local pour l'association. Sa capacité d'interlocution, non seulement au niveau de l'administration du Gouvernorat mais aussi au niveau du ministère, est indissociable de sa proximité de fait avec le parti *Ennahda*. La présidente de l'association est donc à la fois prisonnière et bénéficiaire d'un système patriarcal de représentation

sociale qui ne dissocie pas les actions d'une épouse de celles de son mari.

Conclusion

Nous avons étudié ici le processus de politisation de deux associations féministes postrévolutionnaires de Tozeur dont les membres fondateurs sont également militants ou sympathisants du parti islamiste *Ennahda*. Nous avons pour cela pris en compte deux niveaux d'analyse de la politisation : celui individuel de l'engagement associatif en lien avec le militantisme de type partisan, d'une part ; et celui relatif à un agir sur les rapports sociaux de pouvoir et de domination, ici basés sur le genre. L'enjeu était autant de voir les interactions entre les différentes formes d'engagement que les potentiels d'émancipation pour les fondateurs associatifs féminins.

Concernant l'imbrication des modalités et des espaces d'engagement, l'association apparaît certes comme une ressource à mobiliser pour maximiser les intérêts du parti, mais une analyse stratégique plus fine montre aussi qu'elle est mobilisée pour peser dans les luttes de pouvoir internes à ce dernier. Elle agit

certes comme un moyen de recrutement des femmes que comme un moyen de pression sur les groupes dominants à l'intérieur du parti pour faire valoir une lecture plus égalitaire des rapports de genre. De l'autre côté, elle représente également un moyen d'émancipation des normes patriarcales pour les promoteurs des associations féminines à travers l'acquisition et la reconnaissance d'une plus grande autonomie.

En cela, les associations féministes se réclamant ou en proximité avec l'islam politique correspondent elles aussi, et dans une certaine mesure, à ce que Nancy Fraser (2005) nomme contre-publics subalternes, conçus comme des arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours, ce qui leur permet de fournir leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins ». Ces associations constituent des premiers terrains d'essai pour des activités de revendication et de contestation des rapports sociaux de domination.

Néanmoins, les effets en termes de changement social apparaissent encore limités. Malgré un discours fondateur d'émancipation, les activités mises en place par les associations étudiées restent cantonnées à un niveau individuel qui, non seulement, n'aborde pas les rapports collectifs de pouvoir mais tend même à reproduire les normes dominantes du patriarcat. De plus, les identités multiples, partisans et associatives, favorisent la perpétuation de pratiques clientélares basées sur un échange entre allégeance et service rendu (Briquet, Sawicki, 1998), compromettant les perspectives de changement social. La confusion entre ces identités constitue autant des contraintes pour les promoteurs associatifs féminins, dont l'autonomie d'action est contestée, que des ressources de légitimation pour une participation dans l'espace public.

¹ Cet article s'inscrit dans un travail de recherche plus large sur les processus d'institutionnalisation et de politisation des associations à Tozeur dans le cadre d'un doctorat en sociologie effectué au CNAM/LISE.

² Il s'agit ici d'acronymes d'emprunt.

³ Entretien effectué à Tozeur en mai 2012.

⁴ Entretien effectué à Tozeur en mai 2012.

⁵ Le collège Sadiki et la Khaldounia sont considérés comme les premiers établissements d'enseignement moderne créés à la fin du XIX^e siècle ainsi que les lieux d'expansion du mouvement culturel réformiste. Si le premier a constitué un vivier de recrutement des élites administratives pendant la période coloniale, le second était davantage destiné aux étudiants de l'école coranique associé à la Zitouna. Dès lors, l'association des anciens élèves du collège Sadiki ainsi que l'université de Tunis sont considérées comme des espaces spécifiques au courant moderniste et occidentaliste du réformisme tunisien tandis que la Khaldounia et l'université de la Zitouna comme des espaces davantage liés au courant du réformisme attaché à la valorisation et l'affirmation de l'identité culturelle arabo-musulmane.

⁶ Tahar Haddad, né le 4 décembre 1899 à Tunis et décédé le 7 décembre 1935, est un penseur, syndicaliste et homme politique tunisien. Il a milité pour l'évolution de la société tunisienne au début du XX^e siècle. Il est connu pour avoir lutté activement en faveur des droits syndicaux des travailleurs tunisiens, de l'émancipation de la femme tunisienne et de l'abolition de la polygamie dans le monde arabo-musulman.

⁷ Abdelaziz Thâalbi, né le 5 septembre 1876 à Tunis et mort le 1^{er} octobre 1944 à Tunis, est un homme politique tunisien. Il est le fondateur du Destour en 1920, parti politique duquel émerge le Néo-Destour du futur président de la République tunisienne Habib Bourguiba.

⁸ Pour lequel on trouvera plus tard l'équivalent tunisien en la personne de Tahar Haddad.

⁹ Entretien avec la présidente de FEM. Tozeur, mai 2012.

¹⁰ La *Jamâ'at al tabligh* est une société de prédication musulmane de type revivaliste. De nature apolitique, elle est fondée à la fin des années 1920 en Inde avec un objectif de réislamisation. L'activité missionnaire de ce mouvement s'est par la suite, en quelques décennies, développée à l'échelle du monde entier, via des branches décentralisées, avec l'objectif de faire revivre leur foi aux

musulmans du monde entier, dans le cadre d'une interprétation littéraliste de celle-ci.

¹¹ L'islamisme tunisien apparaît en 1971 avec la création de *Jamâ'at al islamiyya*, structure initialement clandestine opérant dans les mosquées et se décomposant en structures régionales hiérarchisées. L'organisation publie un journal *Al Ma'rifa*, édité à plus de 25000 exemplaires à la fin des années 1970. Elle se transformera en Mouvement pour la Tendance Islamique en 1981 (toujours clandestin) puis en mouvement de la renaissance (*Ennahda*) légalisé en 1989.

¹² Si le mode opératoire trouve ses origines dans le mouvement « *tablighi* », la constitution d'un parti politique fait rupture avec ce mouvement qui est purement quêtiste.

¹³ Entretien avec la présidente de l'association FEM – avril 2012.

¹⁴ Entretien avec la vice-présidente de l'association FEM – avril 2012.

¹⁵ Entretien avec la présidente de l'association FEM – avril 2012.

Bibliographie

Bernard-Maugiron N., 2011, « Nouvelles stratégies de mobilisation et réforme du droit de la famille. La « loi du sur le khul' » en Egypte », dans Sarah Ben Néfissa et Blandine Destremau, (sous la direction de), *Protestations sociales, révolutions civiles. Transformation du politique dans la Méditerranée arabe*, Paris, Revue Tiers-Monde, hors-série numéro 2, Armand Colin, 117-138.

Briquet J-L. ; Sawicki F., (sous la direction de). 1998, *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, Presses universitaires de France.

Camau M., 2002, « Sociétés civiles "réelles" et téléologie de la démocratisation », *Revue internationale de politique comparée*, 2002/2 (Vol. 9).

Clark A.J., 2004, *Islam, charity and activism. Middle-Class Networks and Social Welfare in Egypt, Jordan, and Yemen*, Indiana, University Press.

Destremau B. ; Lantier B., 2012, « Le sociologue et la « femme pauvre

du Tiers Monde », Ou comment une approche en termes de rapports sociaux de sexe a éclairé la sociologie du développement », dans C., Verschuur I., Guérin et H., Guétat-Bernard (dir.), *Sous le développement, le genre*, Paris, IRD.

Destremau B., 2013, « Au four, au moulin... et à l'empowerment. La triple captation et l'exploitation du travail des femmes dans le développement », dans M. Maruani (dir.), *Travail et Genre dans le monde. L'Etat du savoir*, Paris, La Découverte.

Dot-Pouillard N., 2013, *La Tunisie : la révolution et ses passés*, Paris, L'Harmattan.

Fraser N., 2005, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte.

Fraser N., 2010, « Marchandisation, protection sociale et émancipation. Les ambivalences du féminisme dans la crise du capitalisme », revue de l'OFCE, n° 114, 11-28.

Latte Abdallah S., 2006, « Genre et Politique », dans E. Picard (dir.), *la politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin.

Latte Abdallah S., (dir.), 2010, « Féminisme islamique », *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, n° 128.

Laville J-L. ; Sainsaulieu R., 2013, *L'association : Sociologie et Economie*, Paris, Pluriel.

Roussillon A., 1991, « Entre al-Jiha et al-Rayyan. Phénoménologie de l'islamisme », *Dossiers du CEDEJ*, n° 45.

Zghal A., 1989, « Le concept de société civile et la transition vers le multipartisme », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome XXVIII.

Zghal A., 1993, « Le concept de société civile et la crise du paradigme développementaliste », *revue tunisienne de sciences sociales*, n°115, 67-94.